



Écran de sous-toiture composé de 3 couches : 2 couches de polypropylène non tissé et 1 film respirant. Entraxe admissible entre supports : 60 cm



PROTECTION DES COMBLES

Protège des combles contre la neige poudreuse, les poussières et les infiltrations d'eau éventuelles.

PROTECTION CONTRE LE VENT

Limite le soulèvement des tuiles par vent fort.

· HAUTEMENT PERMÉABLE À LA VAPEUR D'EAU

Empêche la formation de vapeur d'eau et préserve l'isolant situé en sous-face.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Masse Surfacique	150 g/m2
Classement feu	E
Classement étanchéité à l'eau	W1
Souplesse à basse température	-40°c
Résistance en traction sens longitudinal	350 N/50mm
Résistance en traction sens transversal	210 N/50mm
Allongement sens longitudinal	60 %
Allongement sens transversal	75 %
Résistance à la déchirure au clou sens longitudinal	165 N
Résistance à la déchirure au clou sens transversal	175 N
Longueur	50 m
Largeur	1,5 m

Norme harmonisée EN13859-1:2010

Convient pour une utilisation en pare-pluie sur MOB et mur traditionnel.







PRÉCONISATIONS DE POSE

La pose d'un écran de sous-toiture s'effectue conformément au NF DTU 40.29 qui présente les règles de mise en oeuvre des écrans de sous-toiture. L'écran peut être posé sur support discontinu ou continu ventilé en sous-face. L'entraxe maximum entre supports sera de 60 cm.

- Sur supports discontinus, l'écran est directement tendu, par lés successifs, sur les fermettes ou les chevrons. Il est maintenu provisoirement sur le support par des pointes ou des agrafes qui seront disposées dans les zones destinées à être recouvertes par les contre-lattes qui assureront la fixation définitive de l'écran.
- Sur supports continus, les lés sont fixés dans les zones de recouvrement par des clous à tête large disposés tous les 30 cm.
- Les lés seront posés parallèlement à l'égout, perpendiculairement à la ligne de plus grande pente, en général en partant de l'égout.
- Le recouvrement minimum des lés d'écran perpendiculairement à la pente sera de 20 cm pour des pentes ≤ 30% et de 10 cm pour des pentes > 30%.
- La jonction latérale des abouts de lés se fera impérativement au droit d'un support avec un recouvrement de 10 cm.
- La fixation définitive de l'écran sera assurée par un contre-lattage composé de liteaux en bois traités classe 2, de dimensions minimales 20 x 36 mm.
- L'étanchéité à l'air sera obtenue en disposant l'adhésif Band-MEP au niveau du raccord entre les différents lés.